



### Calendrier

#### Octobre 2015

Mercredi 7/10	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Samedi 10/10	Cours Paleo	Salle Po	9h00
Mercredi 14/10	Dépannage-Informatique	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mercredi 21/10	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Judi 22/10	Relevés Dépouillement	local adh	14h30
	Desiré Marcellin, Thierry Delean		
Mercredi 28/10	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Des volontaires		

#### Novembre 2015

Mercredi 4/11	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Judi 12/11	Dépannage-Informatique	local adh	17h30
	Jo Duc		
Samedi 14/11	Cours Paleo	Salle Po	9h00
Samedi 14/11	Affaires de mœurs en Maurienne au XVIIIème siècle	Tous	15h00
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 18/11	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Judi 19/11	Relevés Dépouillement	local adh	14h30
	Desiré Marcellin, Thierry Delean		
Mercredi 25/11	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Des volontaires		

### Sortie aux AD

Judi 22 octobre avec deux options:

-Matinée de recherches perso ou collectives puis visite des magasins l'après midi.

-Visite seule RDV aux AD à 14h30.

Co-voiturage en fonction des choix. **Inscription obligatoire** auprès de Jean Marc:

-Soit jdufreney@gmail.com

-Soit Jean Marc Dufreney 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Mont Denis.

### Premier octobre

C'était hier. Avant-hier au soir, tout au plus. Les premières feuilles mortes commençaient à flotter à la brise. Les hirondelles inscrivait des portées musicales sur les fils télégraphiques avant de prendre

leur essor vers des cieux plus cléments.

Raides dans leur blouse neuve, le cartable (en cuir) de l'année dernière, dûment ciré et « rafistolé » sous le bras ou au dos, les écoliers se hâtaient vers la rentrée des classes, allaient retrouver les copains, les tables en bois au dessus sculpté au couteau (opinel, bien sûr!), les encriers qu'aux derniers jours de la dernière année on



avait frottés au sable pour qu'ils retrouvent leur blancheur de porcelaine.

Les filles s'appelaient Nicole, Monique, Françoise, Denise.

Les garçons s'appelaient Bernard, Jean Pierre, Maurice, André.

La classe sentait la craie et le vieux papier et les cartes de « géographie » accrochées au mur ressuscitaient leur part de rêves de voyages abandonnée quelques semaines plus tôt.

Il fallait sortir les cahiers, les livres, pour les petits l'ardoise où bientôt les craies distribueraient leur nuage de poussière blanche.

### 1er septembre.

Maëlle, Cannelle, Océane, Lou pour les filles, Timéo, Erwan, Nathan, Evan pour les garçons rejoignent leur univers de formica et de technologies modernes avec le cartable dernier cri qui ne durera qu'une année scolaire.



Foin de la blouse, on ferait plutôt assaut de dernière mode. L'ordinateur remplace les livres, la tablette remplace l'ardoise et le téléphone portable sommeille dans la poche.

Vos souvenirs, jeunes gens, seront sans doute pour vous les plus beaux du monde, et les nôtres « ringards ». Venez les comparer, vous verrez que les nôtres peuvent aussi être très riches!

Pierre Blazy

### Fausse monnaie

L'histoire d'un faux monnayeur : conférence de Geneviève Gambini. Pour la rentrée, la première conférence de Maurienne Généalogie a eu lieu à Villargondran ce samedi 5 septembre 2015. C'est un sujet

peu commun que la conférencière a développé devant un public de passionnés ; une trentaine de personnes s'étaient en effet déplacées pour l'écouter.

Le président Jean Marc Dufreney a introduit le sujet et Michel Gal



### Faux napoléon 1869

lioz a présenté la Conférencière. Geneviève Gambini qui vit à Paris est venue nous parler d'une affaire judiciaire qui s'est produite dans le petit village du Thyl et dans la vallée voisine de Saint Martin de Belleville en 1889. Les journaux de l'époque en ont parlé, chacun en suivant leurs idées politiques. On peut citer : Le Défenseur, l'Indicateur de la Maurienne, Le courrier des Alpes, Le Patriote Savoisien... etc.

Geneviève Gambini nous a raconté en quatre parties la vie d'un habitant du Thyl qui a tenté de fabriquer de la fausse monnaie et de l'écouler avec l'aide d'un complice dans les cafés des hameaux de Saint Martin de Belleville. Dans un premier temps, elle a relaté un

chapitre du livre de Bernard Juillard « LE THYL Village de Maurienne ». Ensuite elle a expliqué comment l'auteur de la fabrication de la fausse monnaie, François Bernardet, né dans ce village, a opéré pour fabriquer ces fausses pièces de 5, 10 et 20 francs de cette époque. Elle a déroulé ensuite le périple du faux monnayeur avec un jeune complice de son village pour écouler le butin dans les débits de boisson des hameaux de Saint Martin de Belleville. Leur aventure n'étant pas discrète, ils ont vite été repérés par les commerçants et le maire du village les livra à la gendarmerie de Moutiers. Il va s'en suivre les interrogatoires et leur internement dans cette petite ville. Dans une troisième partie, Geneviève a expliqué comment à l'époque, François Bernardet s'y est pris avec des moules en métal et en plâtre pour fabriquer ces fameuses pièces ; le pari était audacieux. Dans le dernier acte, après un procès à Chambéry, seul François Bernardet est condamné à cinq ans de travaux forcés et 100 francs d'amende car il a reconnu qu'il était le seul responsable de ce délit criminel. Pour bonne conduite, il n'effectuera que trois ans dans la centrale de Riom dans le Massif Central. François Bernardet sera libéré sous conditionnel. Il regagna la vallée de la Maurienne où il vécut de son travail de menuisier en se faisant oublier de la justice.

Geneviève Gambini

Relayée par Gérard Grand et Josette Limousin.

## Emigration en Maurienne : quelques caractéristiques

Les phénomènes migratoires sont une caractéristique constante de la démographie savoyarde. Les mouvements de population varient dans le temps, dans l'espace et dans leur ampleur. Consignes du sel, anciens recensements, documents de l'Intendance de Maurienne.....prouvent que, depuis longtemps les hommes de notre vallée

sont allés chercher ailleurs. Et que tout devait être occasion de partir.

Les raisons qui ont poussé les mauriennais à quitter leur vallée sont identiques à celles qui ont arraché les habitants des autres vallées alpines et le départ, qu'il soit saisonnier ou définitif couvre une grande palette d'activités.

Dans les vallées savoyardes, on disait des habitants qu'ils « avaient été contraints par leur pauvreté de déshabiter », en fonction de leurs besoins et des possibilités de la conjoncture.

En effet, malgré les efforts acharnés des paysans pour exploiter les ressources de leur montagne, la famine ne les épargne pas et « les revenus du système agro-pastoral de l'époque ne permettent pas d'entretenir une population trop nombreuse durant l'hiver ». Les paysans partent pour économiser les provisions et rapportent « le numéraire indispensable à leurs maigres revenus ». On part parce qu'on est pauvres mais aussi avec en vue une ascension sociale.



« A l'émigration des communes sans grains vient se juxtaposer l'émigration pour le négoce » ; puis, au fil du temps, la réussite des compatriotes émigrés crée un esprit d'émulation.

A cela s'ajoutent les catastrophes naturelles (crues, inondations, avalanches...) qui contribuent à la désertion des villages des hautes vallées. Les épidémies enflent également le nombre des départs : par exemple en 1816/1817, la disette et les maladies provoquent l'expatriation de 7000 habitants des Arves, le Thyl, Villarembert, les Cuines et les Hurtières, qui fuient ces fléaux.

En dehors des pauvres, qui partent pour leur survie, des savoyards de classe féodale, tentent leur chance hors de leur état montagnard. L'émigration, jusqu'en 1900 environ, dite temporaire subit un glissement vers l'émigration définitive (voir listes électorales). Elle dépasse constamment l'immigration. C'est seulement dans la période des deux guerres qu'elle ralentit mais reprend plus fort ensuite. Au moment de l'annexion, en 1860, les départs jusqu'alors dirigés vers le Piémont, se feront de plus en plus vers la France.



Que font ces émigrés pendant leur séjour ?

Ceux qui partent au moments du rattachement occupent des emplois plutôt physiques : porteurs de bagages, valets, cuisiniers, déménageurs, débardeurs, cochers, livreurs et garçons de café, mineurs, rémouleurs... etc. bûcherons, scieurs beaucoup plus loin (au Canada ou dans les Rocheuses) ou en Argentine et pour les femmes elles sont majoritairement en service. Lyon attire un grand nombre de migrants, de par ses manu-

factures de textile et les filles deviennent trieuses de cordes chez les canuts. Les hommes, quant à eux, se déplacent de commune en commune pour peigner le chanvre ou se louer comme journalier. A Marseille, ils travaillent dans la marine marchande et à Paris, ils sont chauffeurs de taxi.

« Les montagnards vendent tout ce qui peut se monnayer » et ainsi nombreux d'entre eux vont devenir colporteurs.

Au XVIII siècle, le métier de ramoneur a le vent en poupe et des

enfants, des adolescents, des filles parce que leur corps est fluide et souple, travaillent pour le compte de leurs maîtres, dans des conditions de vie très difficiles.

D'autres exportent leurs métiers pratiqués au village ainsi que leur savoir-faire. L'émigration estivale regroupe tous les membres d'une même profession comme les maçons par exemple qui profitent de la belle saison pour aller exercer ailleurs leur profession. Ils circulent de chantier en chantier et grâce à une solide organisation corporative, les plus doués sont promus. « Les contrats passés entre les maçons et les employeurs fournissent de précieux renseignements sur les conditions d'embauche et de travail ».

Les communautés ont chacune leur propre régime de départ mais les initiatives individuelles sont rares et à l'intérieur des groupes en partance, plusieurs générations se côtoient.

L'émigration offre donc des visages très variés et pour les montagnards, aujourd'hui encore, la pluri activité semble être une nécessité.

Josette Limousin

D'après : « Migrants et émigrés » par Martine Jonnard et « Haute Maurienne, pays du diable » de Marcel Jail

## « D'ici et d'ailleurs » Deuxième Biennale Culturelle en Maurienne

La compagnie théâtre du Grabuge met en place une saison de rencontres et d'ateliers artistiques afin de créer un spectacle mettant en scène les habitant(e)s pour raconter en textes, en chants, en musiques et en images, la MAURIENNE.

La thématique principale est : **les migrations**. La Maurienne est riche des migrations qui l'ont traversée et la traversent encore ; d'un village à un autre, d'une région à une autre, d'un pays à un autre, par nécessité, par choix, pour le travail ou par amour, pour un temps ou pour toujours. Nos recherches généalogiques le montrent.....

Le spectacle « d'ici et d'ailleurs » s'écrira à partir des trajets de vie de chacun, habitant(e) de notre vallée pour chanter et raconter l'histoire de nos exils, histoire commune mais faite d'expériences singulières.

Pour faire connaître ce projet et rencontrer les artistes de la compagnie, une série de 30 rencontres : les Passerelles se tiendront dans les diverses communes de la vallée en octobre :

Le 4 octobre salle des fêtes à Modane à 18h30

Le 7 octobre au Foyer Rural d'Aiguebelle à 18h

Le 8 octobre à l'Espace Culturel Le Savoie de St Michel de Maurienne à 20h30

Le 10 octobre à la salle polyvalente d'Hermillon à 17 h

Le 14 octobre au Théâtre Gérard Philippe de ST Jean de Maurienne à 17h30

Le 16 octobre à la salle Multi Activités de l'ACA à St Jean de Maurienne à 19h30

Et enfin le 17 octobre au Musée du Félicien à Argentine à 18 h.

De novembre à Mai se dérouleront les Ateliers Pratiques gratuits et ouverts à tous et enfin le Festival se déroulera les 4 et 5 juin 2016 à Saint Julien Montdenis.

Contact : Julia MAIER 06 20 98 85 36.

Site : biennale-culturelle-maurienne.com

Josette Limousin

## Grand Coin

Le beau temps n'est pas toujours du côté des bonnes volontés. Ainsi, le 13 septembre, alors que notre premier de cordée Gérard Grand nous avait concocté une superbe sortie au Grand Coin, force

a été de l'annuler devant l'incursion de vilains nuages chargés de pluie et véhiculés par un vent de tempête. Le compte rendu est ainsi terminé!

La rédaction de MG Infos enregistre avec bonheur l'arrivée dans ses rangs de Josette LIMOUSIN, en renfort rédactionnel et éditorial. Bienvenue à elle.

## Et il y a cent ans....

**2 septembre.** Joffre envisage une vaste offensive à la fois en Champagne, en Argonne et en Artois: 1ère armée britannique, Xème armée française sur le front de la Bassée-Vimeux; IVème, IIème et VIème armée entre le massif de Moronvilliers et l'Argonne; Vème armée entre le massif de Craonne et la vallée de l'Aisne. Pas de rabattement latéral, il faut pousser en avant en direction générale de l'est et du nord.

**19 septembre.** Perte de Wilno par les Russes. Le 25 septembre, le front est stabilisé sur une ligne Riga-Pinsk-Tarnopol.

**18 au 28 septembre.** Contrariée par le mauvais temps, l'offensive de Joffre échoue complètement: l'armée britannique et la Xème armée ne peuvent s'emparer du village de Souchez et de la côte de Givenchy. En Champagne, la IVème armée parvient à percer une brèche à l'ouest de la ferme de Navarin, mais elle ne peut être élargie les jours suivants. Le manque de réserves et de troupes fraîches oblige à suspendre les attaques.

## Une période de troubles

Les troupes françaises, aux ordres du Général de Montesquiou, pénètrent en Savoie le 22 septembre 1792, le premier jour de l'an I de la République. Le 27 novembre 1792, le rattachement est décidé et la Savoie devient le 84ème département français, appelé Mont Blanc. La Savoie est française une fois de plus et prend la Révolution en marche.

La nationalisation des biens du clergé est appliquée, décrétée le 2 novembre 1789. La mesure est reçue favorablement à Aiton où les biens des diverses communautés religieuses sont inventoriés du 2 au 4 janvier 1793. L'opération se déroule sans incident, comme le montre le compte rendu de l'inventaire : « aujourd'hui second janvier 1793, l'an second (en fait, l'an I) de la République française, les



### La Tour de Beauregard

officiers municipaux de la commune d'Aiton, qui sont les citoyens Jacques feu Claude Etellin, Charles Roux, Claude Bertrand, Pierre

Berger, François Laurent, François feu Laurent Etellin et François feu Pierre Etellin, lesquels pour satisfaire aux décrets de l'assemblée nationale des Allobroges du 26 octobre dernier et en l'assistance du citoyen Etienne Belleville procureur, se sont dûment assemblés à la manière accoutumée dans le presbytère de cette paroisse pour y procéder à l'inventaire de tous les biens ecclésiastiques, tant mobiliers qu'immobiliers dépendant de l'église et cure de cette commune.

Le citoyen maire a ensuite interpellé le citoyen Jean Baptiste Borrelin curé de donner la note et représenter tous les meubles, effets et ustensiles de l'église et de la cure.....Le citoyen Jean Baptiste Borrelin a déclaré être prêt à y obéir, en conséquence de quoi ledit citoyen maire lui a présenté le livre de l'Evangile, l'a sommé de dire la vérité et de ne rien caché sciemment de tous les objets quelconques dépendant de son bénéfice, ledit citoyen curé a mis la main sur le livre et a

hautement juré de déclarer la vérité et de ne rien cacher... » Suit un inventaire très détaillé de l'église, de la cure, des propriétés. Puis, le 3 janvier, l'opération continue avec les biens de l'évêché, de ceux du chapitre d'Aiguebelle et, le 4 janvier, des autres biens ecclésiastiques.

Dans une deuxième étape, dès avril 1793, les « biens nationaux ci-devant ecclésiastiques » sont loués ou vendus au profit de la Nation. La vente est faite « au plus offrant et dernier enchérisseur » : on attend l'extinction d'une bougie. Ainsi, « une pièce de vigne appelée la Grande Cloche a été enchérie jusqu'à la somme de 250 livres, qui reste la dernière mise faite par le citoyen Charles Dufour d'Aiguebelle, et une nouvelle bougie s'étant éteinte sans que personne n'ait couvert la dite mise, elle lui est restée pour le dit prix »

La révolution est entrée dans la commune d'Aiton et profite à quelques citoyens. Dans l'ensemble, la population l'accepte sans enthousiasme. En réponse à une circulaire de directoire du district d'Arc (Maurienne) concernant l'esprit révolutionnaire de la population, le conseil municipal répond le 15 avril 1793 « qu'aucun particulier ci-devant domicilié dans cette commune n'est au service du roi de Sardaigne; qu'il n'y a de prêtre dans cette paroisse que le curé Jean Baptiste Borrelin qui a prêté le serment prescrit; et enfin qu'aucun sujet ne s'est encore présenté pour se faire inscrire sur le registre des volontaires.

L'enthousiasme à servir l'armée de la république ne se déclenche pas et le maire d'Aiton reçoit l'ordre de désigner six « volontaires ». Le 8 mai 1793, il convoque les citoyens actifs de la commune qui répondent au nombre de quarante et élisent douze « volontaires », les six premiers devant rejoindre l'armée, les autres restant en réserve pour un éventuel remplacement. Le 13 août 1793, le conseil municipal choisit Louis, feu Jérôme Ballet du Plan, le contingent demandé étant fixé à un homme pour la commune d'Aiton. Le 12 nivôse an II (janvier 1794) le conseil dresse la liste des jeunes gens aptes au service et une nouvelle levée a lieu en germinal (avril 1794).

Les jeunes gens ainsi désignés ne répondent pas toujours à l'appel: ils prennent le maquis (ce sont les « rénitents ») ou, partir pour partir, certains préfèrent servir contre la République. Le 23 nivôse an II (12 janvier 1794), Burdallet, accusateur public provisoire près le tribunal criminel du Mont Blanc (Chambéry) écrit à l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire de Paris (le tristement célèbre Fouquier-Tinville): « je t'envoie ci-joint quatre arrêtés du tribunal criminel de ce département contre les nommés Oierre Rochaix dit Rochon, Aimé Biolley dit Bonvillard et Etienne Sordet ». La pièce du dossier fourni à Fouquier-Tinville nous fait connaître les motifs de leur incarcération: » Pierre Rochaix, ci-devant soldat dans le régiment de Maurienne, déserteur d'icelui, depuis volontaire pour le contingent de sa commune, soupçonné d'avoir voulu rejoindre les Piémontais et engager d'autres jeunes gens à le suivre. Etienne

Sordet, d'Aiton, accusé d'être du complot. Aimé Biolley de Bonvillard, accusé d'avoir poursuivi des soldats de la République à coups de pierres, d'en avoir jeté sur les patrouilles et sentinelles, lorsqu'il y avait quelques détachements à Bonvillard, étant menacé par la troupe il s'est enfui à Aiton où il a débauché les jeunes gens, les engageant à prendre les armes contre la République... » Fouquier-Tinville requiert, bien entendu, la peine de mort contre les trois accusés, qui sont condamnés à cette peine le 12 messidor an II (30 juin 1794). Le 3 thermidor (21 juillet) l'administration fait procéder à la vente des biens des condamnés, confisqués au profit de la Nation. Avec la conscription, arrivent les réquisitions. Aiton tente de résister, faisant valoir dans un rapport daté du 13 frimaire an II (décembre 1793) par le conseil municipal que « la cote de cette commune est composée de 666 contribuables dont il n'y a que 119 habitants de la commune, les autres résidant dans les communes limitrophes ou plus éloignées. De plus, la commune d'Aiton est aux trois quarts en vignes, châtaigneraies et marais, d'où le grain est à peine suffisant pour nourrir la population. Il n'y a dans la commune que 388 journaux de terres annuellement ensemencées dont 42 journaux sont biens nationaux ci-devant ecclésiastiques, le journal d'Aiton étant de 300 toises et la toise de 6 pieds.

L'administration supérieure fait la sourde oreille aux réclamations du conseil municipal et de la population d'Aiton. Après la visite des commissaires pour la réquisition du foin en avril 1794, tous les habitants concernés se précipitent à la maison commune Pour protester: le texte porte 55 signatures (les noms, ou une croix pour ceux ne sachant lire ni écrire).

Toutes les protestations sont vaines et le maire, impuissant, se contente de transmettre les ordres. Dans une séance du 24 thermidor an II (août 1794), le nouveau maire (François Laurent a succédé à Claude Etellin) et le conseil « arrêtent qu'en exécution de l'arrêté du district d'Arc du 22 messidor, la publication des lois, décrets et arrêtés et généralement tout ce que la municipalité doit publier se fera dorénavant tous les décades (le dimanche est supprimé) dans le temple dédié à l'Etre Suprême (l'église d'Aiton!), qu'on avisera tous les citoyens de cette commune de cette lecture toutes les décades (la semaine est supprimée) dans le dit lieu, pour qu'ils aient à s'y rendre et à assister à la publication ».

La Révolution avait-elle vraiment changé grand-chose au sort des habitants d'Aiton?

*Le texte ci-dessus est inspiré par un chapitre du très beau et très documenté livre de Jean Prieur « Aux portes de la Maurienne: Aiton ». Qu'il veuille bien pardonner les nombreux emprunts à son œuvre, sa grande qualité peut seule les justifier.*

Pierre Blazy.



*Anne Pierre de Montequiou-Fezensac, Général de l'armée qui envahit la Savoie en 1792 et auteur d'une proclamation aux Savoyards, signée au Fort Barraux, les incitant à se détacher du Roi de Sardaigne.*